

SBF NEWS SEFR

Information du Secrétariat
d'Etat à la formation, à la
recherche et à l'innovation SEFRI



Mars 16



Encouragement de la formation, de la recherche
et de l'innovation pour les années 2017 à 2020



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Table des matières

Sommaire

▪ Les thèmes qui posent défi Les performances en formation, en recherche et en innovation comme contributions à une Suisse compétitive et tournée vers l'avenir	6
▪ Développement du système FRI Le Conseil fédéral définit quatre domaines d'encouragement prioritaires	8
▪ Financement du système FRI Poursuite de la croissance des fonds du domaine FRI entre 2017 et 2020	10
▪ Financement partenarial de la formation, de la recherche et de l'innovation	11
▪ Performances du système FRI en comparaison internationale Situation favorable pour la Suisse	12

Page de titre:

La formation professionnelle supérieure constitue en Suisse une voie éprouvée pour obtenir des qualifications professionnelles supérieures au degré tertiaire en dehors des hautes écoles. La réforme prévue dans le message FRI 2017–2020 et le renforcement du financement des cours préparant aux examens fédéraux viendront renforcer la formation professionnelle supérieure.

Photo: Iris Krebs

IMPRESSUM

Editeur: Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation
info@sbfi.admin.ch
www.sbfi.admin.ch
Edition: N° 2 2016 (2/16)
Rédaction: Dani Duttweiler, Martin Fischer,
Graphisme: Thomas Lüthi, Christel Jeckelmann
Traductions: Services linguistiques SEFRI, SG-DEFRI
et ChF
Imprimerie: OFCL
Langues: all. et fr. (imprimé), angl. et ital.
(format numérique)
ISSN 2296-3677

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Le Conseil fédéral définit la politique de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020

La formation, la recherche et l'innovation sont d'importance majeure pour la Suisse. Elles jettent les bases du travail et de la prospérité ainsi que de l'épanouissement des personnes, de la société et de l'économie. Ce domaine politique est donc placé très haut dans les priorités du Conseil fédéral.

Tous les quatre ans, en accord avec les périodes de législature, le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales un message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation par la Confédération. Il y dresse le bilan de la période en cours et fixe les objectifs et les mesures pour la nouvelle période d'encouragement. Le message FRI comprend les demandes de crédits pour le financement de base du système FRI de la part de la Confédération et propose les modifications de loi nécessaires à l'ajustement du cadre juridique.

Le Conseil fédéral a adopté le message FRI 2017–2020 fin février 2016. Il sollicite une enveloppe de 26 milliards de francs en chiffre rond pour la mise en œuvre des diverses mesures d'encouragement. Il propose en même temps de mettre à jour plusieurs lois du domaine FRI.

Le Conseil national traitera le message FRI en première instance. Il est prévu que la décision du parlement soit prise d'ici décembre 2016.

Ce numéro des SEFRI-News présente et explique les aspects saillants du message 2017–2020. Qui souhaite une information plus vaste et détaillée la trouvera dans le message FRI lui-même et dans les différentes pages thématiques du site internet du SEFRI.

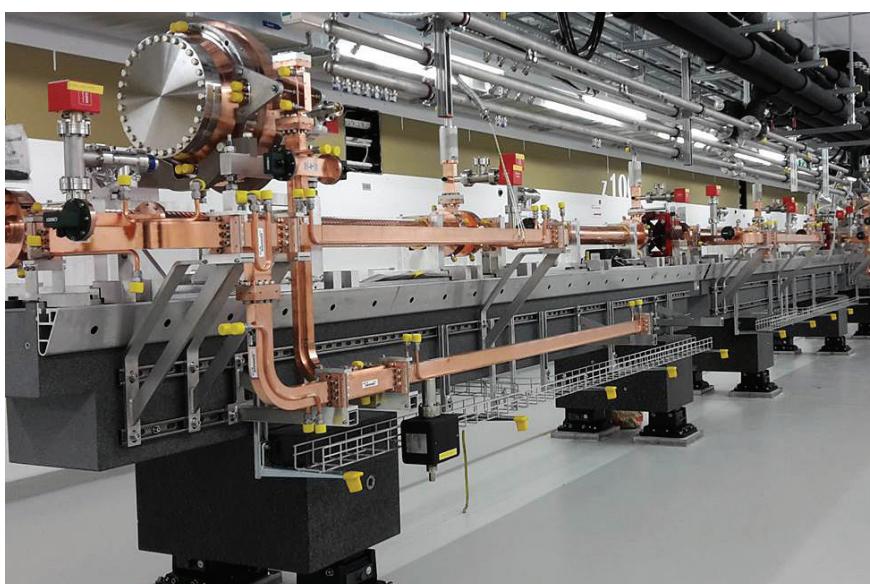
Contact

Patrick Vock, SEFRI
Chef de l'unité Stratégie et planification
☎ +41 58 462 96 63
✉ patrick.vock@sbfi.admin.ch

Martin Fischer, SEFRI
Chef de l'unité Communication
☎ +41 58 462 96 90
✉ martin.fischer@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

Télécharger le message FRI 2017–2020:
↗ www.sbfi.admin.ch/bfi-17-20_f



En 2016, à l'Institut Paul Scherrer, la prochaine grande installation de recherche sera mise en service par étapes: il s'agit du laser à rayons X SwissFEL. Les premières expériences pilotes sont prévues pour 2017. Le SwissFEL émettra de très courtes impulsions de rayons X, ayant les propriétés du laser, qui permettront aux chercheurs de suivre des processus extrêmement rapides tels que l'apparition de nouvelles molécules lors de réactions chimiques, de déterminer la structure détaillée de protéines vitales ou de comprendre la composition exacte de matériaux. Photo: PSI

Les thèmes qui posent défi

Les performances en formation, en recherche et en innovation comme contributions à une Suisse compétitive et tournée vers l'avenir

A quels défis la Suisse devra-t-elle faire face ces prochaines années? Quelles perspectives vont-elles s'ouvrir pour la société et l'économie? Dans le message FRI 2017–2020, le Conseil fédéral précise quelques défis et esquisse les réponses que pourra apporter le domaine politique de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Le rapport «Perspectives 2030» de l'administration fédérale définit quelques thématiques posant défi, qui demanderont des réponses au-delà des secteurs dans les années 2017 à 2020, et notamment des mesures dans le domaine FRI.

Evolution démographique et besoin en personnel qualifié

L'espérance de vie moyenne augmente et le vieillissement de la société s'accélère en Suisse. Simultanément, la croissance de la population active ralentit. En d'autres termes, les difficultés rencontrées, actuellement déjà, lors du recrutement de personnel qualifié pour les places de formation et de travail vont encore s'accentuer. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié que déploie la Confédération à l'aide de représentants des cantons, des partenaires sociaux, des milieux scientifiques, des organisations du monde du travail et d'entrepreneurs. Elle vise à compléter en permanence la formation de la population par perfectionnement ou requalification, et à mobiliser des potentiels encore inexploités au sein de la population active suisse. L'attention se portera particulièrement, dans le domaine FRI, sur les diplômes professionnels pour adultes, les professions de santé (notamment eu égard à la pénurie de médecins), la relève scientifique au sein des hautes écoles, ainsi que sur certaines spécialités (domaine MINT: mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique).

Economie tournée vers l'innovation et systèmes régionaux d'innovation

La Suisse offre aux entreprises de bonnes conditions pour s'affirmer sur des marchés mondialisés: réglementation favorable aux entreprises, stabilité politique

et sécurité du droit, force de la branche économique de haute technologie, souci constant de la qualité, excellent système de recherche et de formation, secteur scientifique performant et traditionnellement très interconnecté avec le privé. Les acteurs jouissent d'un haut degré d'autonomie. Tous ces éléments, auxquels s'ajoute un solide mix de compétences, dynamisent vigoureusement l'innovation.

Aujourd'hui déjà, la Suisse est menacée dans ses positions de tête dans les classements fondés sur l'innovation et perd progressivement de son avance sur d'autres pays. De plus en plus de pays cherchent à obtenir une part croissante de leur valeur ajoutée dans des activités économiques portées par l'innovation, ce qui durcit la concurrence entre les centres d'innovation.

Personnalisation des biens de grande consommation («industrie 4.0»)

L'essor prodigieux des capacités de communication entre «objets» (appareils et machines) et l'apparition de systèmes de production d'une extrême complexité permettent de fabriquer des produits répondant aux besoins individuels des clients par des procédés pourtant très automatisés. Cela transforme profondément les chaînes de production et de valeur. La notion d'industrie 4.0 renvoie aussi à la possibilité de procéder à des analyses très performantes d'énormes volumes de données. La recherche revêt une grande importance dans ce domaine: elle sert à mieux comprendre comment les choses évoluent et à protéger efficacement des masses colossales de données (contre les cyber-risques). Pour que la Suisse se maintienne en tête de la production de qualité dans

le monde, son industrie et sa recherche doivent impérativement maîtriser de nouvelles techniques de fabrication. Il est indispensable pour cela de mieux allier le génie mécanique et l'informatique, au niveau du développement comme de la production. Des usines modèles peuvent par ailleurs aider les entreprises à prendre pied dans la recherche, le développement et l'expérimentation des solutions industrie 4.0.

Internationalisation des sites de réflexion et de production

Les échanges de connaissances et de personnes ou entre institutions d'un pays à l'autre constituent dans la recherche occidentale une tradition reconnue depuis toujours comme allant de soi; ils se fondent de plus en plus sur des traités et des conventions supranationaux. Cela s'explique notamment par les besoins croissants d'infrastructures R&D dont les coûts de construction et de fonctionnement sont trop lourds pour un seul pays (comme en astronomie, en physique des hautes énergies et des particules ou en fusion nucléaire). La coopération internationale offre par ailleurs dans le domaine FRI de nouvelles possibilités d'aborder des questions (touchant par exemple à la santé, à l'énergie ou au climat) pour l'étude desquelles la perspective purement nationale est trop limitée et sur lesquelles il est plus efficace de travailler au sein de programmes internationaux ou en collaborant à des projets.

Il devient de plus en plus nécessaire et difficile pour la Confédération d'entourer par sa politique FRI les acteurs suisses de la formation et de la recherche de conditions idéales de coopération bilatérale ou multilatérale. Il est particulièrement important à ce niveau que la

Suisse participe à Horizon 2020, le programme-cadre actuel de recherche et d'innovation de l'UE.

Mise en œuvre de l'initiative populaire contre l'immigration de masse

Les étrangers constituaient en 2012 presque 40% du total du personnel de R&D du secteur privé en Suisse. Les hautes écoles suisses attirent les chercheurs de pointe et les enseignants de haut niveau. La possibilité de puiser dans le vivier mondial des talents est l'un des grands facteurs de succès de la Suisse dans le domaine FRI, et ainsi de l'économie et de la société suisses. Le Conseil fédéral est donc conscient que la mise en œuvre de l'initiative du 9 février 2014 contre l'immigration de masse aura des répercussions notables sur le domaine FRI. Il est difficile pour l'instant d'en apprécier les retombées concrètes dans le domaine. Au-delà des difficultés évoquées de recrutement d'un nombre suffisant de spécialistes étrangers de haut niveau, le problème des programmes-cadres de recherche de l'UE suscite de très vives inquiétudes; les incertitudes qui pèsent sur la participation des chercheurs suisses peuvent entraver leur insertion dans les consortiums européens. Les conditions de participation peuvent en outre avoir un impact sur le pouvoir d'attraction des centres de recherche suisses sur un marché du travail caractérisé par la mobilité, et par conséquent l'internationalisation, dans ce domaine.

Restructuration du système énergétique

Le Conseil fédéral et le Parlement ont pris en 2011 la décision de principe d'abandon graduel de l'énergie nucléaire, ce qui a conduit le Conseil fédéral à lancer le plan d'action «recherche énergétique suisse coordonnée». Comme on l'observe depuis des années dans le monde, cette réorientation implique des mutations profondes et la restructuration progressive du système énergétique suisse à l'horizon 2050. Le Conseil fédéral est pleinement conscient de la nécessité de compléter et de renforcer par des apports du domaine des EPF, du FNS et de la CTI les efforts notables que consacre le secteur privé à la recherche énergétique.

Objectifs de la période FRI 2017–2020

Le Conseil fédéral a formulé dans les lignes directrices et les objectifs du programme de la législature 2015 à 2019 un objectif qui porte expressément sur le domaine FRI: «La Suisse maintient son leadership en matière de formation, de recherche et d'innovation, et le potentiel qu'offre la main-d'œuvre indigène est mieux exploité.» Le message FRI 2017–2020 a fixé les objectifs généraux et sectoriels qui en découlent.

A) Objectifs systémiques pour le domaine FRI

- L'apprentissage, le travail scientifique et l'emploi sont compétitifs en Suisse et internationalement reconnus.
- La Confédération protège et préserve les conditions générales qui permettent durablement aux prestataires du système FRI (selon une approche ascendante bottom up) de le développer dans des directions prometteuses.
- La Suisse continue de développer ses collaborations internationales dans le domaine FRI sur les sujets, dans les domaines et dans les régions revêtant pour elle une importance stratégique.
- Les encouragements misent sur le modèle du partenariat public-privé lorsque cela est opportun et judicieux.

B) Objectifs applicables à la formation professionnelle et à l'éducation générale

- La Confédération et les cantons pratiquent une coordination cohérente qui rend le système de formation perméable plus performant et plus efficace.
- Le maillage international de la formation professionnelle et de la formation générale est renforcé.
- La formation professionnelle supérieure est consolidée.
- Des conditions générales et des instruments appropriés concourent à la satisfaction des besoins de personnel qualifié.
- Les conditions générales de la formation continue sont améliorées.

C) Objectifs applicables aux hautes écoles

- La science, l'économie et la société disposent d'une relève suffisante.
- Les hautes écoles préservent et accentuent un profil conforme à la catégorie de l'établissement et qui répond aux besoins de l'individu, de la société, de la science et de l'économie.
- La Confédération assure sur une base concurrentielle les financements prévus par la loi sur les EPF et, en ce qui concerne les hautes écoles, la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).

D) Objectifs applicables à la recherche et à l'innovation

- La coopération entre la science et l'économie est renforcée. Les agences d'encouragement de la recherche et de l'innovation remplissent leur rôle avec un haut degré d'indépendance, en réponse aux besoins et avec efficacité.
- Les encouragements de la Confédération financent la recherche fondamentale, la recherche appliquée et l'innovation fondée sur la science présentant un très haut niveau de qualité.
- La Suisse consolide sa participation aux organisations et programmes internationaux du domaine FRI dans les secteurs d'une importance stratégique pour elle.

Pour garantir la réalisation de ces objectifs, le Conseil fédéral propose que soient définis quatre encouragements prioritaires dans le présent message (pages 6–9). Il entend ainsi combler les lacunes détectées avec les parties prenantes et rendre l'ensemble du système plus performant.

Développement du système FRI

Le Conseil fédéral définit quatre domaines d'encouragement prioritaires

La ligne directrice pour la période FRI 2017 à 2020 est celle de la continuité avec un développement ciblé. Le Conseil fédéral propose donc, dans le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020, de définir quatre domaines d'encouragement prioritaires: la formation professionnelle supérieure, la relève scientifique, la médecine humaine et l'innovation.

Le Conseil fédéral considère que le système FRI, ses organes et ses instruments fonctionnent bien. Le développement équilibré connu jusqu'à présent doit se poursuivre sous le signe de la continuité. Le système FRI présente cependant certains points faibles et il est confronté à des défis nouveaux. A cet égard, le Conseil fédéral a défini quatre priorités d'encouragement. Il entend ainsi combler les lacunes détectées avec les parties prenantes et rendre l'ensemble du système plus performant.

Formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure constitue en Suisse une voie éprouvée pour obtenir des qualifications professionnelles supérieures au degré tertiaire en dehors des hautes écoles. Une réforme et le renforcement du financement des cours préparant aux examens fédéraux viendront renforcer la formation professionnelle supérieure.

Avec quelque 25 000 diplômes décernés par an, la formation professionnelle supérieure concourt déjà notablement à doter notre économie de main-d'œuvre qualifiée et à consolider ainsi sa compétitivité internationale.

Les transformations structurelles qu'a subies la formation professionnelle supérieure (création des hautes écoles spécialisées et intégration des secteurs de la santé, du travail social et de l'art), sa délimitation par rapport aux hautes écoles spécialisées et à la formation continue à des fins professionnelles, ainsi que son internationalisation appellent un positionnement plus clair au sein du système.

Son financement pose par ailleurs un problème délicat: il est assuré conjointement par la Confédération, les cantons et le secteur privé, mais le gros en est actuellement supporté par les entreprises et les personnes en formation. Ce qui veut dire que les titulaires d'un diplôme de formation professionnelle supérieure ont parfois payé leurs études beaucoup plus cher que les étudiants des hautes écoles. Des mesures sont surtout nécessaires au niveau des examens fédéraux, moins bien financés par les pouvoirs publics que les formations des hautes écoles et celles proposées par les écoles supérieures.

Des solutions sont à l'étude, dans le cadre du projet stratégique lancé en 2013, avec les partenaires de la formation professionnelle en vue d'un meilleur financement et d'un meilleur positionnement national et international de la formation professionnelle supérieure, et une série d'actions ont déjà été entreprises. Il s'agit surtout d'améliorer la perméabilité et les passerelles avec d'autres filières

pour l'ensemble de la formation professionnelle supérieure et de créer pour les diplômes de formation professionnelle supérieure des titres mieux lisibles sur le plan international.

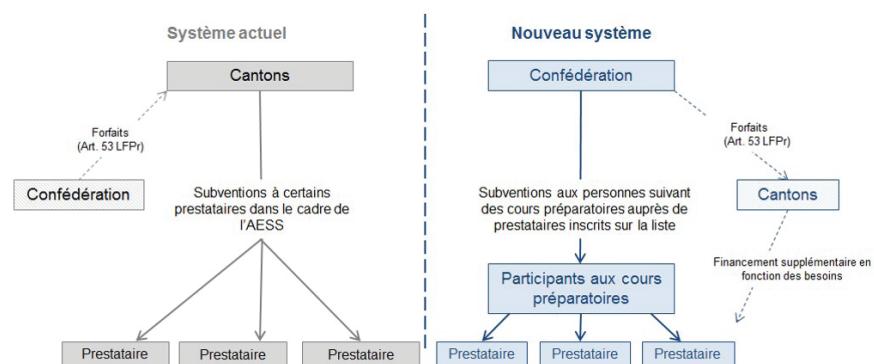
Dans le but de placer le fardeau financier des candidats aux examens fédéraux à un niveau comparable à celui des étudiants d'autres filières du degré tertiaire, un nouveau système a été développé par les partenaires de la formation professionnelle pour le financement des cours préparatoires aux examens fédéraux: les participants verront leur charge financière allégée grâce à une aide fédérale directe.

Contact

Rémy Hübschi, SEFRI
Chef de la division
Formation professionnelle supérieure
☎ +41 58 462 21 27
✉ remy.huebschi@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

🌐 www.hbb.admin.ch



En collaboration avec les cantons et les organisations du monde du travail, la Confédération a mis en place plusieurs mesures en vue de renforcer la formation professionnelle supérieure. Dans le message FRI 2017-2020, le Conseil fédéral propose une aide fédérale directe aux personnes qui suivent les cours préparatoires aux examens fédéraux afin d'alléger leur charge financière. AECC: Accord intercantonal sur les écoles supérieures; LFP: loi fédérale sur la formation professionnelle. Graphique: SEFRI

Relève scientifique

Une relève scientifique hautement qualifiée est essentielle pour permettre à notre pays de rester compétitif sur le plan international en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit donc de soutenir les hautes écoles dans l'adaptation de leurs structures de carrière pour la relève académique.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats a chargé en 2012 le Conseil fédéral de préparer un rapport dans lequel il évalueraît l'efficience et l'efficacité des mesures prises pour garantir la relève scientifique dans les hautes écoles suisses et soumettrait d'autres propositions. Le Conseil fédéral a préparé ce rapport en contact étroit avec les principales institutions concernées.

Pendant les années 2017 à 2020, il s'agira d'aider les hautes écoles à adapter durablement leurs structures de carrière aux besoins des jeunes universitaires. Les chercheurs doués et prometteurs doivent pouvoir poser aussitôt que possible dans leur carrière leur candidature à des postes universitaires différenciés leur donnant l'indépendance scientifique et des responsabilités, et leur proposant suffisamment à l'avance des options claires pour leur carrière. Le but est aussi de rendre la carrière universitaire plus attrayante pour les chercheurs suisses. La répartition actuelle des compétences a pour effet que la Confédération ne peut agir qu'à titre

auxiliaire. La responsabilité à long terme incombe aux hautes écoles et aux collectivités dont elles dépendent. Ce sont elles qui sont le mieux à même de juger de besoins qui varient considérablement en fonction de la discipline, de l'établissement et du type de haute école.

Les meilleurs jeunes chercheurs donnent lieu à présent à une âpre concurrence dans le monde; il est devenu plus important encore ces dernières années de réunir des conditions-cadres qui leur soient favorables, et leur permettent de s'engager dans cette voie et d'y réaliser pleinement leur potentiel. Cela est en partie dû à des facteurs démographiques et à la concurrence mondiale entre centres d'activité. La qualité de l'enseignement et de la recherche des hautes écoles suisses tient aussi à l'ouverture et la dimension internationale du système. L'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse a encore rendu plus complexe le problème du recrutement de jeunes scientifiques qualifiés.

Contact

Silvia Studinger, SEFRI
Vice-directrice, cheffe de la division
Hautes écoles
☎ +41 58 463 26 80
✉ silvia.studinger@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

Rapport du Conseil fédéral «Mesures pour encourager la relève scientifique en Suisse»:

↗ www.sbfi.admin.ch/wiss_nachwuchs_fr



Un auditoire à l'EPF de Zurich. Photo: EPF Zurich/Alessandro Della Bella

Médecine humaine

Depuis longtemps déjà, les besoins en personnel de santé ne peuvent plus être couverts par des spécialistes formés en Suisse. Un programme spécial vise à augmenter encore le nombre de diplômes décernés en médecine humaine, moyennant un financement supplémentaire spécial en faveur des hautes écoles universitaires, affecté à ce projet.

Le Conseil fédéral a affirmé dans plusieurs rapports qu'il convient d'accroître la proportion de titulaires d'un diplôme suisse, notamment dans le domaine de la santé. Les cantons et la Confédération sont déjà passés à l'action en ce qui concerne la formation des médecins. Les cantons ont sensiblement accru ces dernières années les capacités d'accueil des cinq facultés de médecine de Suisse; la Confédération, pour sa part, a augmenté durant la période FRI 2013–2016 les contributions de base qu'elle verse aux universités cantonales, et elle a soutenu des projets de consolidation de l'enseignement et de la recherche universitaires en médecine de premier recours et en médecine de base. Le message FRI 2017–2020 prévoit qu'au-delà du financement de base ordinaire des hautes écoles, la Confédération alloue un financement spécial aux hautes écoles universitaires pour augmenter encore le nombre de diplômes délivrés en médecine humaine.

Le nombre de médecins à former pour que le système de santé suisse fournit efficacement les soins nécessaires dépend de nombreux facteurs qui touchent à la structure, à l'efficience et à la qualité du système. Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche et le Département fédéral de l'intérieur ont préparé ensemble début 2016 un rapport qui replace les financements spéciaux de projets dans leur contexte et donne une vue générale des défis à relever et des mesures en cours de réalisation, ainsi que de la répartition des attributions entre les autorités responsables de la formation et de la santé. Sans ajustements structurels nouveaux dans le champ complexe du système de santé dans son ensemble, même une augmentation sensible du nombre de diplômés en médecine humaine ne suffira pas à répondre aux besoins croissants en prestations de santé.

Contact

Silvia Studinger, SEFRI
 Vice-directrice
 cheffe de la division Hautes écoles
 ☎ +41 58 463 26 80
 ✉ silvia.studinger@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

Rapport «Panorama de la formation universitaire et postgrade des médecins dans le système de santé»
www.sbfi.admin.ch/medecine-global

Innovation

Le maintien de la bonne capacité d'innovation de l'économie suisse est un enjeu capital, surtout dans des temps économiquement difficiles. L'activité d'innovation de l'économie privée sera soutenue par des mesures à effet structurant et à long terme ainsi que par la poursuite de solides investissements publics dans la recherche.

En Suisse, l'Etat ne prescrit pas depuis le sommet de la pyramide les technologies et branches industrielles dans lesquelles l'innovation est à encourager en priorité. La Confédération se contente de définir un petit nombre de principes essentiels et de faciliter les rapports entre la science et l'économie. Tous ces encouragements et soutiens doivent se plier aux impératifs de compétitivité, de coopération et d'efficience.

L'encouragement direct de l'innovation se concentre en Suisse sur les aides financières destinées à des projets (selon le principe éprouvé du cofinancement avec des tiers), sur l'encouragement du transfert de savoir et de technologie, ainsi que sur le conseil et le coaching à l'intention des PME et des partenaires de recherche. A quoi il faut ajouter un système de formation efficace et de qualité, qui continue d'occuper une place de premier plan dans la politique de l'innovation.

Pour la période 2017 à 2020, le Conseil fédéral se propose en particulier de fixer en matière d'innovation deux priorités à effets structurels à long terme, afin de poser la planification des activités d'innovation sur des bases plus fermes et d'en garantir durablement le financement.



Opération à l'Hôpital de l'Île à Berne. Photo: Insel Gruppe

Renforcement de l'investissement privé dans la recherche et développement

Le secteur privé assume aujourd'hui plus de 70% des investissements consacrés à la recherche et développement en Suisse. Les actions de multiplication des partenariats public-privé déjà lancées seront poursuivies pendant la période 2017 à 2020, et d'autres initiatives seront promues. Le message FRI 2017–2020 propose de renforcer le rôle des centres de compétences technologiques en parallèle avec l'engagement existant de l'industrie. Leurs tâches et leurs fonctions dans le système scientifique amènent ces centres à travailler avec les hautes écoles et l'économie sur une base non lucrative et à assurer systématiquement la liaison entre la recherche publique et le secteur privé. Les trois centres de compétence technologique actuels conserveront leur financement, comme le veut la pratique de subventionnement en vigueur, jusqu'à deux nouveaux centres pourraient s'y ajouter, avec consolidation concomitante d'infrastructures de recherche non commerciales.

L'appui au Parc suisse d'innovation est une autre initiative essentielle visant à promouvoir l'investissement privé dans la R&D. Il doit préserver le pouvoir d'attraction de la Suisse contre la concurrence des autres centres scientifiques du monde

en mettant par exemple à disposition des terrains pour des projets conjoints de scientifiques et d'entreprises. Les entreprises qui souhaitent s'y installer investissent leurs propres ressources dans la construction des bâtiments et des installations; la fondation privée Swiss Innovation Park, créée en 2015, pourra mobiliser un appoint de crédits privés pour les appareils et équipements, en contractant le cas échéant des emprunts garantis par la Confédération.

Centrage accru du système d'encouragement sur la chaîne de valeur

La Suisse possède des établissements universitaires et non universitaires solides, qui fixent eux-mêmes leurs priorités de recherche et coopèrent avec des partenaires qu'ils se choisissent. Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) soutient la recherche selon des critères fixes; la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) encourage essentiellement l'innovation sur le mode subsidiaire. Cette approche alignée sur la chaîne de valeur a permis au Conseil fédéral d'identifier plusieurs possibilités de mieux axer encore l'encouragement de la recherche et de l'innovation sur l'interaction optimisée de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de l'innovation à but commercial, et de mieux harmoniser les instruments utilisés à cette fin.

La réforme de la CTI est l'élément le plus important à cet égard. Au cours de la période 2017 à 2020, la conversion de la CTI en établissement de droit public «Innosuisse» proposée par le Conseil fédéral va se concrétiser sur le plan légal autant qu'opérationnel.

Le message prévoit aussi un nouveau programme d'encouragement «Bridge» visant à exploiter les effets de synergie entre encouragements du FNS et de la CTI. Une sélection périodique de pôles de recherche nationaux (PRN) aura en outre lieu au cours de la période 2017 à 2020. Il est explicitement prévu de retenir des pôles promettant une recherche fondamentale de très grande qualité assortie d'un fort potentiel d'application à l'innovation réalisable à moyen et à long terme.



SWITZERLAND INNOVATION CONNECTING GREAT MINDS

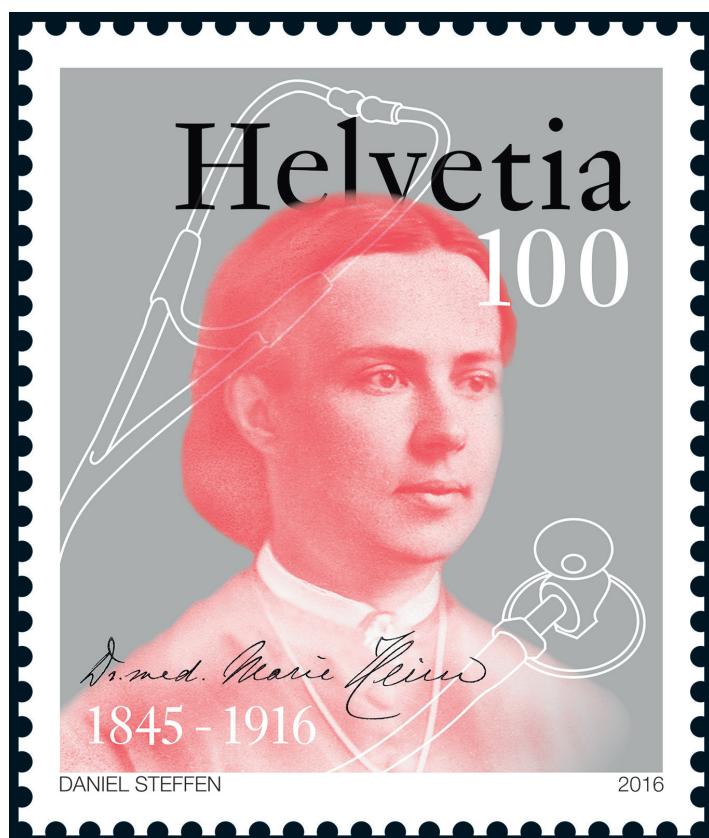
Contact

Gregor Haefliger, SEFRI
Vice-directeur, chef de la division
Recherche et innovation nationales
☎ +41 58 462 96 76
✉ gregor.haefliger@sbfi.admin.ch

Informations complémentaires

Thème: Recherche et innovation
✉ sbfi.admin.ch/innovationspark_d

FRI | L'IMAGE DU MOIS



La Poste rend hommage à Marie Heim-Vögtlin (1845-1916), la première femme médecin de Suisse, pour commémorer les 100 ans de sa mort. Cette Argovienne a été la première Suissesse à étudier la médecine à l'Université de Zurich et à y obtenir son titre de doctorat. Elle a ensuite poursuivi sa formation à Leipzig et Dresde pour devenir la première femme gynécologue en Europe et la première Suissesse à ouvrir un cabinet de médecin. Elle est aussi la cofondatrice de l'Ecole des femmes soignantes de Zurich, le premier hôpital gynécologique de Suisse à être dirigé par des femmes. En son honneur, le Fonds national suisse a créé les «Bourses d'études Marie Heim-Vögtlin», destinées à des doctorantes et chercheuses postdoc dont la carrière est retardée pour des raisons familiales. Source: La Poste suisse SA

Financement du système FRI

Poursuite de la croissance des fonds du domaine FRI entre 2017 et 2020

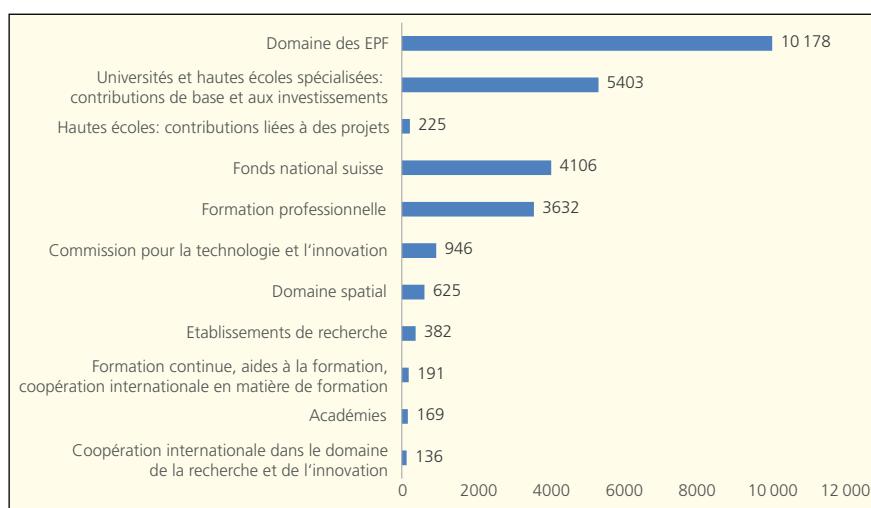
Pour la mise en œuvre des mesures d'encouragement dans le domaine FRI durant les années 2017 à 2020, le Conseil fédéral sollicite des crédits à hauteur de 26 milliards de francs. La planification financière pour le domaine FRI fait partie intégrante du plan financier de la législature, qui vise l'objectif de l'équilibre des finances fédérales à long terme. Devant cet impératif, le Conseil fédéral entend accorder à l'encouragement du domaine FRI une croissance annuelle moyenne de 2%, ce qui continue à en faire un domaine prioritaire par rapport au financement affecté à d'autres domaines politiques.

Les arrêtés financiers demandés par le Conseil fédéral couvrent les mesures pour l'encouragement de la formation professionnelle, des hautes écoles (domaine des EPF, universités cantonales, hautes écoles spécialisées) et de la formation continue, ainsi que de la recherche et de l'innovation. Dans le domaine de la coopération FRI internationale, les crédits sollicités concernent des mesures qui ne sont pas déterminées par des accords de droit international ou par des propositions distinctes au Parlement.

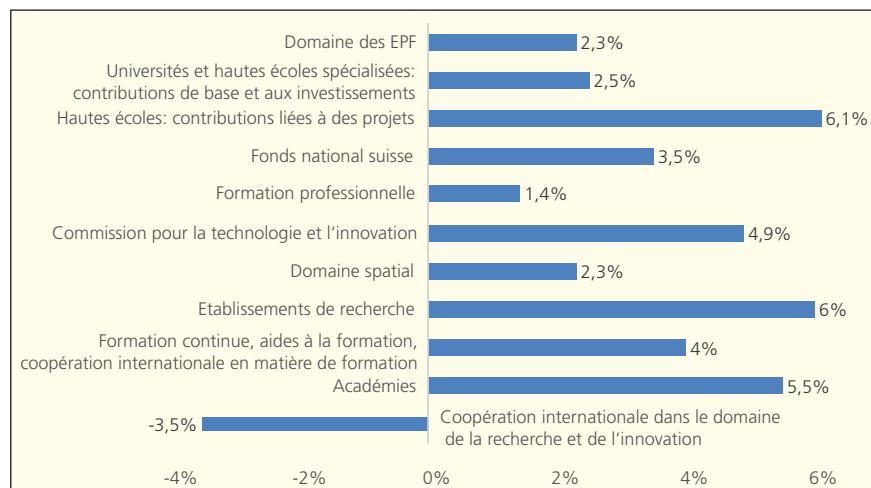
Ne fait pas l'objet du message FRI le financement des domaines suivants: la recherche de l'administration fédérale, l'encouragement de la recherche et de l'innovation en vertu de lois spéciales, la participation à des organisations et infrastructures de recherche multilatérales moyennant des contributions obligatoires, les programmes européens pour l'éducation et la formation (Erasmus+) et pour la recherche (Horizon 2020).

Considérations relatives à la répartition des moyens de la Confédération

- **Formation professionnelle:** la valeur légale indicative de 25% pour la participation fédérale au financement des dépenses publiques est atteinte, voire dépassée tous les ans. Dans la formation professionnelle supérieure, les coûts supplémentaires pour les cours préparatoires sont répartis entre les cantons et la Confédération. La Confédération fournit parfois un apport supérieur à la valeur indicative.
- **Hautes écoles:** le financement des différents types de hautes écoles suit une évolution comparable. Le financement des missions de base du domaine des EPF, des universités et des



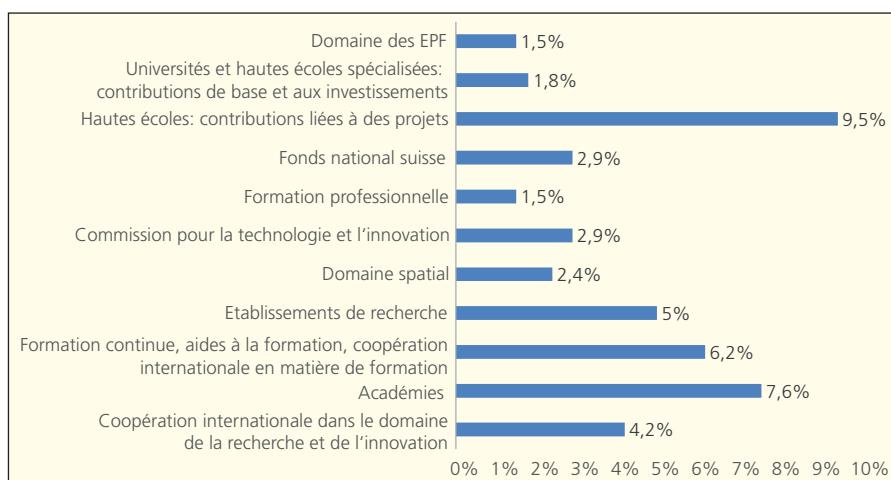
Crédits demandés avec le message FRI 2017–2020 (en millions de francs).
Source: message FRI 2017–2020



Moyens affectés au domaine FRI 2017–2020, Ø taux de progression par année, par crédit.
Source: message FRI 2017–2020

hautes écoles spécialisées est garanti. Les moyens disponibles commandent un ajustement des planifications stratégiques du domaine des EPF comme des universités et des hautes écoles spécialisées.

▪ **Recherche et innovation:** l'encouragement de la recherche et de l'innovation est une priorité et bénéficie d'une croissance supérieure à la moyenne. Le financement des missions de base du Fonds national (FNS) et de la Commis-



Moyens affectés au domaine FRI 2017–2020, Ø taux de progression par année, par crédit.

Source: message FRI 2017–2020

sion pour la technologie et l'innovation (CTI) est garanti. Les moyens disponibles ne permettent pas de réaliser l'intégralité des projets prévus dans les planifications stratégiques du FNS et de la CTI.

- **International:** les engagements internationaux dans le domaine FRI sont tenus (par exemple contributions aux organisations européennes de recherche). Les nouvelles modalités du financement relatif aux programmes-cadres européens pour l'éducation et la recherche (Erasmus+, Horizon 2020) font l'objet de messages distincts.

Influence du programme de stabilisation de la Confédération sur le financement FRI

L'équilibre à long terme des finances fédérales est impératif pour assurer l'attractivité durable de la Suisse comme site d'implantation. Les prévisions budgétaires ont amené le Conseil fédéral en juillet 2015 à soumettre au Parlement un programme de stabilisation en même temps que les arrêtés financiers pluriannuels. Le programme conduira à un ralentissement de la croissance des dépenses dans l'ensemble des tâches de la Confédération.

Durant la période 2017 à 2020, on table sur une croissance nominale annuelle de 2% en moyenne. Si ce taux est inférieur à celui de la période précédente, une augmentation réelle est néanmoins prévue, sauf pour l'année 2017. Pour la période 2013 à 2016 un renchérissement annuel de 1,5% avait été présumé; pour la période 2017 à 2020, les experts de la Confédération prévoient un taux moyen de 0,9% par an.

En dépit du programme de stabilisation envisagé par le Conseil fédéral qui prévoit un allègement budgétaire pouvant aller jusqu'à un milliard de francs, le plan financier de la législature 2017 à 2019 présente toujours d'importants déficits structurels. Les crédits d'engagement et plafonds des dépenses sollicités constituent dès lors une limite supérieure qui ne pourra être financée qu'en cas d'évolution favorable de la situation des finances fédérales. Si d'autres mesures d'économie s'avéraient nécessaires dans les années à venir pour respecter les exigences du frein à l'endettement, il est très probable que les crédits d'engagement et plafonds des dépenses présentés ici en seraient également affectés.

Financement partenarial de la formation, de la recherche et de l'innovation

Le financement du système FRI est assuré conformément aux compétences et aux responsabilités décrites ci-dessus. Il est complété par l'engagement de l'économie et des acteurs privés, notamment les fondations.

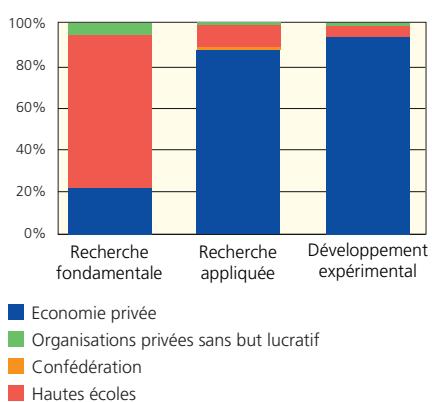
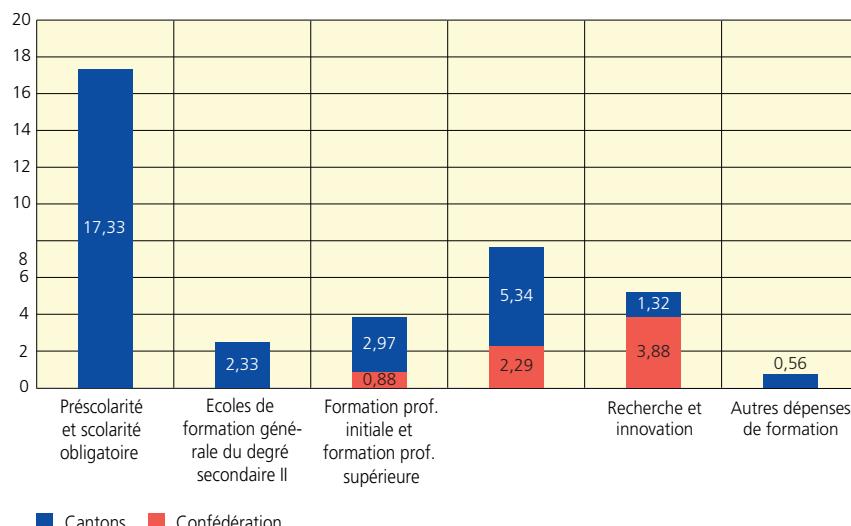
Si l'on considère uniquement le secteur public, les cantons prennent en charge près de 29,9 milliards de francs par année, soit 81% des dépenses publiques, assumant ainsi la majeure partie du financement FRI. Quant à la Confédération, elle finance une part correspondant à 19% (7,1 milliards de francs) des coûts à la charge du secteur public. Ceux-ci s'élèvent à environ 36,2 milliards de francs par an. Les parts respectives de la Confédération et des cantons n'ont guère varié depuis 2010; les deux partenaires procèdent à des investissements supplémentaires plus ou moins au même rythme, démontrant ainsi que le domaine FRI revêt pour eux une grande importance.

	Confédération	Cantons et communes	Secteur privé
Ecole obligatoire		✓	
Formation générale degré secondaire II		✓	
Formation professionnelle initiale degré secondaire II	✓	✓	✓
Formation professionnelle supérieure (degré tertiaire)	✓	✓	✓
Domaine des EPF	✓		
Universités et hautes écoles spécialisées	✓	✓	
Formation continue	✓	✓	✓
Recherche fondamentale	✓	✓	
Recherche appliquée	✓	✓	✓
Coopération internationale	✓	✓	

Engagement financier de l'Etat et du secteur privé dans le domaine FRI: le financement du domaine formation, recherche et innovation reflète les compétences en la matière. La taille du symbole correspond à l'importance de l'engagement financier. Source: SEFRI

Reflet des compétences dans les domaines FRI au niveau du financement

La part de loin la plus élevée, qui se monte à près de 17 milliards de francs, est supportée par les cantons et concerne l'école enfantine et l'école obligatoire. De même, le financement des écoles de formation générale du degré secondaire II (environ 2,3 milliards de francs) incombe avant tout aux cantons, qui assument également le plus gros des coûts du secteur public liés à la formation professionnelle. La Confédération participe à ces derniers à hauteur de quelque 0,9 milliard de francs (25%), alors que la part prise en charge par les cantons avoisine



Dépenses en Suisse selon le secteur et le type de développement (2012): la recherche fondamentale est financée pour l'essentiel par le secteur public, plus précisément par les hautes écoles, et, dans une moindre mesure, par les organisations privées sans but lucratif. Par contre, le secteur privé finance avant tout la recherche orientée vers les applications et le développement expérimental. Source: Office fédéral de la statistique

les 3 milliards de francs. Dans le domaine de la formation professionnelle, les partenaires privés assument des coûts bruts estimés à environ 5,3 milliards de francs, tandis que les activités productives des personnes en formation représentent 5,8 milliards de francs.

La Confédération est la plus engagée financièrement dans les domaines des hautes écoles, de la recherche et de l'innovation. Dans le cadre de sa responsabilité du domaine des EPF (loi sur les EPF) et de l'exécution de la loi sur l'aide aux universités et de la loi sur les hautes écoles spécialisées, la Confédération fait face à des dépenses de

l'ordre de 2,2 milliards de francs. En finançant l'encouragement des activités de recherche et d'innovation à hauteur de quelque 3,8 milliards de francs, la Confédération investit nettement plus dans ce domaine que les cantons (environ 1,3 milliard de francs).

La Confédération et les cantons dépassent au total environ 5,1 milliards de francs par année en faveur de la recherche et de l'innovation. En Suisse, la majeure partie du financement de ces domaines, soit un montant annuel de quelque 11,3 milliards de francs, provient cependant de l'économie privée.

Performances du système FRI en comparaison internationale

Situation favorable pour la Suisse

Dans les classements internationaux, la Suisse se place presque toujours en tête. Comment notre pays se distingue-t-il en matière de formation, de recherche et d'innovation? Quels sont les domaines dans lesquels d'autres pays ont de meilleurs résultats?

Le domaine FRI fait partie de ceux qui sont traditionnellement considérés comme prioritaires, ce qui a contribué à faire percevoir la Suisse dans le monde comme un pays compétitif et orienté vers l'avenir. S'appuyant sur une comparaison internationale, le Conseil fédéral tire un bilan dans le message FRI 2017–2020.

Les formations postobligatoires favorisent la participation au marché du travail

En Suisse, le taux de diplômés du degré secondaire II oscille entre 90 et 95% depuis le milieu des années 90 et se situe donc bien au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Ce bon résultat s'explique en

très grande partie par la forte orientation de la formation professionnelle suisse vers les besoins du marché. En Suisse, deux jeunes sur trois choisissent de s'engager dans cette voie après l'école obligatoire.

Un système de formation professionnelle reconnu internationalement

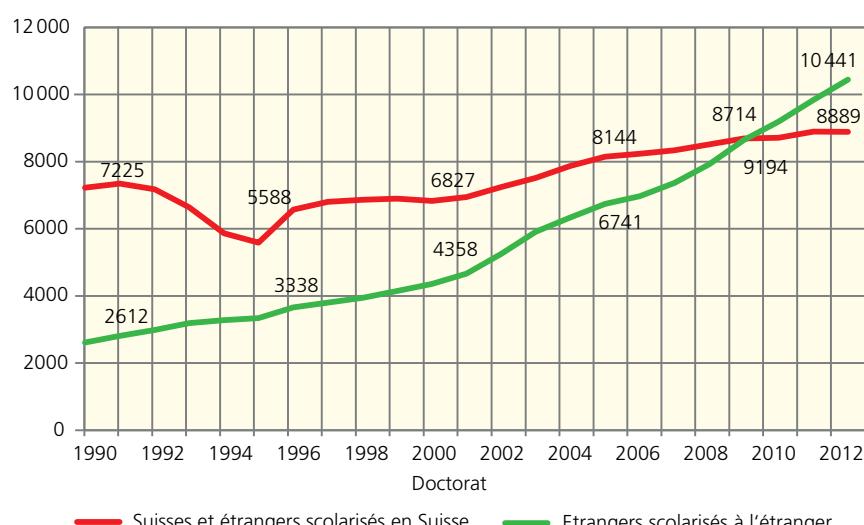
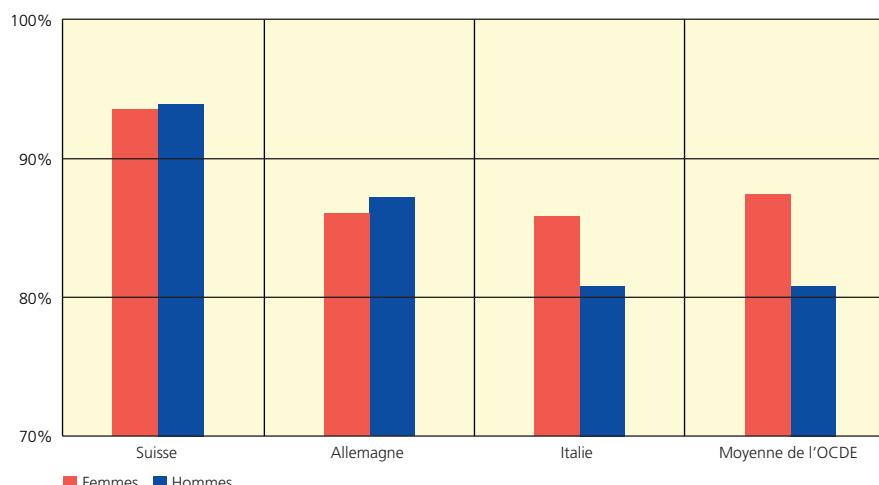
Le système de formation professionnelle est solidement ancré dans la société et l'économie; il se caractérise par un haut niveau de performance et de qualité. La formation professionnelle suisse suscite un intérêt accru dans d'autres pays et elle bénéficie d'une reconnaissance grandissante au niveau mondial. L'étude comparative Skills beyond School de l'OCDE, entre autres, met en évidence les points forts de la formation professionnelle supérieure ainsi que l'accroissement du nombre de visites de délégations ministérielles étrangères en Suisse. Il faut aussi relever les très bonnes performances réalisées par les jeunes professionnels suisses depuis le début des championnats internationaux des métiers.

Hautes écoles

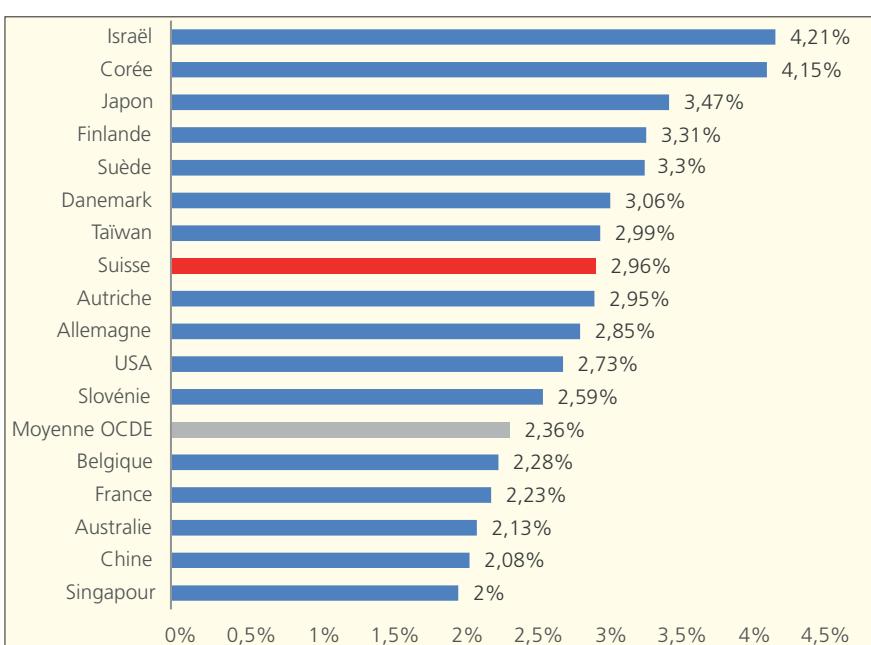
Environ 60% des étudiants inscrits dans une haute école universitaire suisse (EPF et universités cantonales), autrement dit la majorité, sont immatriculés dans une institution figurant dans le *Top 100* du très renommé *Shangai Ranking* qui classe les universités d'après des indicateurs de qualité. Au plan international, les diplômes des hautes écoles spécialisées suisses sont en général considérés comme des diplômes universitaires et satisfont pleinement au plan national à l'obligation en matière d'équivalence entre les différentes voies de formation. Au sein de l'OCDE, la Suisse est le pays qui compte le taux le plus élevé de doctorats.

Recherche et innovation

La Suisse fait partie des pays qui investissent le plus dans les activités de recherche et de développement (R&D) par rapport au produit intérieur brut. L'économie privée, qui contribue à environ deux tiers des dépenses en R&D, porte principalement son attention sur la recherche appliquée et le développement expérimental. L'objet principal de la recherche dans les hautes écoles et dans les institutions de recherche financées par les pouvoirs publics consiste, à l'inverse, à produire de nouvelles connaissances de base. Fruit d'une évolution historique, la répartition des tâches entre le secteur public et l'économie privée fournit un terreau fertile aux innovations dotées d'un potentiel commercial dans des domaines et des champs thématiques



Diplômes de doctorat dans les hautes écoles universitaires suisses selon le lieu de scolarisation: plus de la moitié des doctorants sont d'origine étrangère, ce qui révèle la forte attractivité de la Suisse sur les chercheurs de la relève d'autres pays. Source: SEFRI



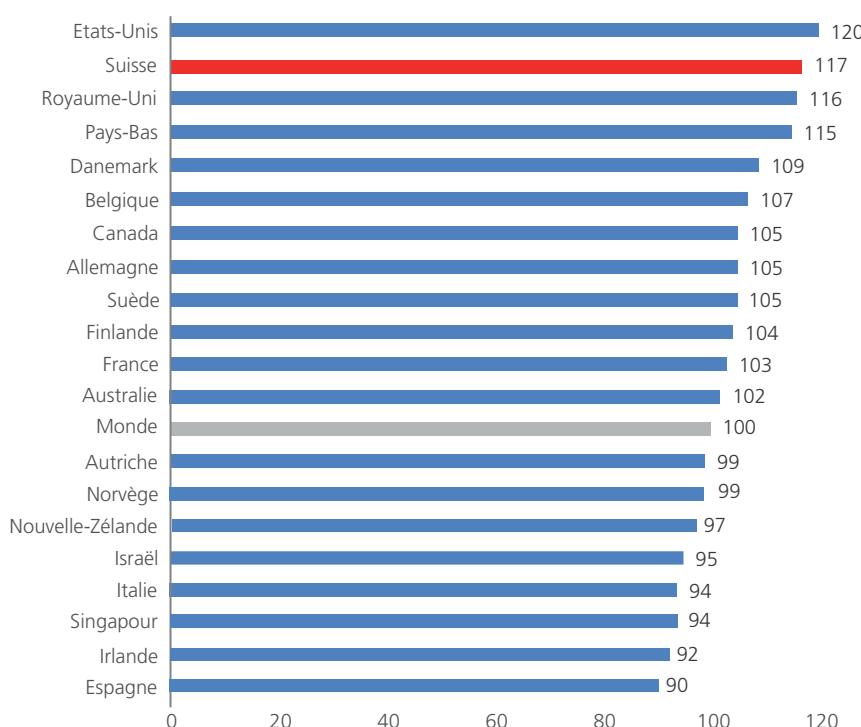
Dépenses en faveur de la recherche 2014 (% du PIB). Source: OCDE

très divers. Ceci permet au système de recherche et d'innovation suisse, qui s'appuie sur une large base et se caractérise par une forte diversification, de se démarquer à l'échelle mondiale par sa capacité à fournir des performances de haut niveau.

Performance

La performance du système de recherche suisse est excellente tant du point de vue de la qualité que de celui de la quantité. En rapportant le nombre de publications scientifiques au nombre d'habitants ou au nombre de chercheurs de chaque pays, la Suisse arrive actuellement en tête au niveau mondial avec 3,6 publications pour 1000 habitants ou 1,1 publication par chercheur. En outre, les publications scientifiques suisses bénéficient indéniablement d'un taux de citation supérieur à la moyenne.

La Suisse est reconnue comme l'un des pays les plus innovants au monde. La complémentarité entre la formation professionnelle et la formation générale ou académique contribue pour une grande part au fait que, en particulier dans la recherche appliquée et dans l'innovation, un vaste choix de spécialistes avec la combinaison voulue de compétences et de qualifications est possible.



Impact des prestations de recherche des 20 pays les plus performants (2007–2011). Source: SEFRI

Une des possibilités de diffuser de nouveaux savoirs ou de nouvelles technologies sur le marché consiste à créer de nouvelles entreprises. En Suisse, 12 000 entreprises, dont 80% dans le secteur tertiaire (services), sont créées chaque année sur un total d'un peu plus de

578 000 entreprises (2013). Parmi elles, les jeunes entreprises issues du domaine des EPF ont un taux de survie sensiblement supérieur à la moyenne.



RECHERCHE ET INNOVATION EN SUISSE 2016

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaciune elvetica
Département fédéral de l'économie,
des transports, de la science et de la technologie (DETEC)
Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation (SEFI)

Présentation du rapport «Recherche et innovation en Suisse 2016»

Dans le rapport «Recherche et innovation en Suisse», à paraître au printemps 2016, le SEFRI dresse pour la première fois un bilan complet sur l'état du système de recherche et d'innovation en Suisse.

Le rapport détaillé de près de 200 pages doit servir de document de référence et de base pour porter la discussion sur les points ci-dessous.

- Fonctionnement et structure du système suisse de recherche et d'innovation: le rapport présente des informations essentielles sur la gouvernance du système et sur le rôle des différents acteurs qui le composent.
- Observation globale et à long terme du système suisse de R&I sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs: le rapport présente une comparaison internationale avec d'autres économies avancées et émergentes sur plusieurs années. En outre, il expose différents indicateurs se rapportant aux investissements, aux interactions et aux performances.
- Thèmes spécifiques: le rapport étudie par ailleurs de façon approfondie certains aspects spécifiques du système de R&I. Des experts du monde académique ont été sollicités pour réaliser ces analyses.

Vous pouvez commander le rapport gratuitement sur le site internet du SEFRI, par le biais d'un formulaire en ligne www.sbfi.admin.ch

Brèves FRI

La loi sur la formation continue entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017

La Confédération entend promouvoir la qualité et la transparence des offres de formation continue et améliorer l'égalité des chances. C'est le but de la loi fédérale sur la formation continue que les Chambres fédérales ont adoptée en juin 2014. Le Conseil fédéral a également adopté en février 2016 l'ordonnance d'application et fixé la date d'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2017. La loi transpose l'article constitutionnel sur la formation continue (art. 64a Cst.). L'ordonnance règle les domaines dans lesquels la loi prévoit un financement et en fixe les modalités. Il s'agit d'une part d'aides financières allouées aux organisations de la formation continue et, d'autre part, de financements octroyés aux cantons pour encourager l'acquisition et le maintien de compétences de base par des adultes.

Informations complémentaires

✉ www.sbfi.admin.ch/formation-continue

2^e Congrès international de la formation professionnelle: les inscriptions sont ouvertes

La deuxième édition du Congrès international de la formation professionnelle qui se tiendra du 20 au 22 juin 2016 de nouveau à Winterthour est placée sous le titre «De la compétence à la prospérité – Partager les recettes du succès». Le congrès sera axé sur les échanges autour des principes qui ont fait leurs preuves dans les différents systèmes de formation professionnelle à travers le monde. Il offrira une occasion unique pour faire part des diverses expériences, en tirer des enseignements et étudier les éléments clés du succès des systèmes de formation professionnelle.

Le programme prévoit une suite variée de conférences, de séminaires et de visites. Les interventions seront assurées par des personnalités suisses et étrangères du monde politique, économique et scientifique, dont Johann N. Schneider-Ammann, président de la Confédération, et Marianne Thyssen, commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs. Le congrès réunira des participants du monde entier.

Informations complémentaires et inscription:

✉ www.vpet-congress.ch

Discussions animées lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle 2016

A la mi-mars 2016, plus de 120 représentants de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail se sont réunis à Berne à l'occasion des traditionnelles Journées des partenaires de la formation professionnelle. L'édition 2016 de ce rendez-vous annuel était placé sous le titre «Formation professionnelle: renforcer son attrait et simplifier les procédures». Les participants ont passé en revue tout le processus de la formation professionnelle, des premières informations données aux jeunes et aux entreprises jusqu'au développement ultérieur de la carrière professionnelle. Les discussions ont fait apparaître que les procédures tout au long du parcours de la formation professionnelle ne pêchent pas par un excès de lourdeur. Toutefois, les participants ont tiré quelques conclusions et élaboré des approches afin de renforcer l'attrait de la formation professionnelle et de simplifier certaines procédures. Les partenaires de la formation professionnelle ont par ailleurs largement soutenu la volonté d'élaborer une «stratégie formation professionnelle 2030». Les participants ont estimé que le moment était opportun pour élaborer une telle stratégie afin de pouvoir l'intégrer dans la planification du message FRI 2021–2024.

Informations complémentaires

✉ http://www.sbfi.admin.ch/verbund_fr

ExoMars: l'Europe et la Suisse font un nouveau pas vers la planète rouge

L'Agence spatiale européenne ESA a lancé, à la mi-mars, la première de deux missions vers Mars. Le premier objectif scientifique majeur de la mission 2016 consiste à caractériser de manière détaillée la composition de l'atmosphère martienne, en mesurant notamment les proportions de gaz à l'état de traces, et à prendre des images stéréoscopiques à haute résolution de la surface de la planète depuis l'orbite. Le deuxième grand but de la mission est de mettre à l'épreuve la technologie nécessaire pour poser un engin sur Mars. La Suisse participe au projet par un instrument de recherche et divers apports technologiques.

Fiche d'information sur la mission ExoMars et la participation de la Suisse:
✉ www.sbfi.admin.ch/exomars_fr

Formation professionnelle: répertoire des nouveaux titres en anglais

La lisibilité internationale des titres est un élément capital pour la comparabilité et la reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle en Suisse et à l'étranger. Elle est aussi un facteur important pour la mobilité des diplômés. Dans le cadre du projet stratégique pour la formation professionnelle supérieure, le SEFRI a mis au point une nouvelle nomenclature plus explicite des titres en anglais au cours d'un processus associant étroitement les partenaires de la formation professionnelle.

Le SEFRI tient désormais une liste alphabétique des diplômes de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure dont les titres en anglais ont été adaptés à la nouvelle nomenclature. Le répertoire est continuellement tenu à jour. A partir de 2017, les nouveaux titres en anglais figureront aussi dans la liste des professions du SEFRI.

Informations complémentaires

✉ www.sbfi.admin.ch/professions_an

Brèves FRI

Approfondissement des relations avec l'Iran et avec la Tunisie

Fin février 2016, le président de la Confédération Johann N. Schneider-Ammann était en visite officielle en Iran. Il était notamment accompagné d'une délégation scientifique. Le resserrement des liens de coopération dans la formation, la recherche et l'innovation a été un thème récurrent lors des entretiens menés avec les dirigeants iraniens. L'Université de Zurich, l'EPFZ et l'EPFL ont pu signer des accords avec des universités iraniennes portant notamment sur le développement d'activités de recherche conjointes et l'échange d'étudiants et d'enseignants.

A la mi-février 2016, le Conseil fédéral a reçu le président tunisien Béji Caïd Essebsi en visite d'Etat en Suisse. Six accords bilatéraux ont été signés à cette occasion, dont une déclaration d'intentions sur l'approfondissement des relations dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Informations complémentaires

Mauro Moruzzi, ambassadeur,
chef de la division Relations internationales du SEFRI,
☎ +41 58 462 68 36, ✉ mauro.moruzzi@sbfi.admin.ch

FORMATIONPROFESSIONNELLE-PLUS. CH – nouvelle série d'affiches

La campagne nationale de la formation professionnelle lance une nouvelle opération d'information: du 28 mars à la fin juin 2016, des affiches placées dans l'espace public et dans les transports mettent en avant les perspectives de carrière qu'ouvre la formation professionnelle. Les supports de la campagne se distinguent par un visuel fort, des textes brefs et percutants et une dose d'humour. La campagne FORMATIONPROFESSIONNELLE-PLUS.CH est portée par la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail. Elle vise à attirer l'attention sur les atouts de la formation professionnelle et sur l'enjeu qu'elle représente pour l'économie et la société.

Informations complémentaires

☞ www.formationprofessionnelleplus.ch

Le chiffre



La formation et à la recherche font partie des domaines prioritaires de la Confédération et ont pris une importance toujours plus grande depuis 1990. D'après les dépenses, en 2014, la formation et la recherche représentaient le quatrième plus important domaine d'activité de la Confédération. Source: AFF

